



Aide pour l'Apprentissage Anticipé de la conduite



Le CAES de l'ex SNEPC soucieux de promouvoir la sécurité routière propose une subvention d'un montant de **250 euros** pour la formation à la conduite des véhicules de la catégorie B en formule « conduite accompagnée ».

Cette subvention est accordée :

- Pour les enfants des adhérents internes et ceux du conjoint ayant droit déclaré, sous réserve que ces derniers soient rattachés au foyer fiscal de la famille.

Pour obtenir votre subvention, vous devez :

- Remplir le formulaire,
- Joindre l'original de la facture établie par l'auto-école avec leur tampon,
- Joindre une copie de l'AFFI avec le rendez-vous préalable mentionné.
- Votre RIB pour le remboursement par virement,

Demande à envoyer à l'adresse suivante :

Nathalie VERPILLOT
Centre d'examens des permis de conduire
17 avenue du Grand Sablon
38700 LA TRONCHE



Formulaire de demande de subvention Formation A A C

Nom et prénom de l'adhérent : _____

Adresse mail : _____

Nom et prénom du bénéficiaire : _____

Date de naissance : _____

Parenté avec l'adhérent : _____

- Formulaire de demande
- Facture établie par l'auto-école
- Copie de l'AFFI avec le rendez-vous préalable mentionné
- RIB (pour une 1^{ère} demande) pour le remboursement par virement

Date : _____

Signature du demandeur

----- réservée au CAES -----

Date de réception de la demande : _____

- - Justificatif
- - RIB ou enveloppe

Montant : _____ - Date de paiement : _____

- - Virement n° _____